

# Politique d'utilisation des données personnelles

## Identité du responsable du traitement

Ministères économiques et financiers (MEFR)

DGAFP - Sous-direction des compétences et des parcours professionnels

## Coordonnées du DPO (Data Protection Officer) du MEFR

Le Délégué à la protection des données des ministères économique et financier. Délégation aux Systèmes d'Information.

139, rue de Bercy Télédocus 322. 75572 PARIS CEDEX 12

[le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr](mailto:le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr)

## Base légale / Collecte / Finalités du traitement des données à caractère personnel

Le traitement a pour finalité l'examen de l'éligibilité des agents demandeurs, le versement des aides et le suivi statistique du dispositif.

Pour assurer le versement des aides, il est nécessaire de collecter diverses informations sur les agents pour assurer les contrôles nécessaires.

La base légale de traitement est « l'obligation légale ». Le dispositif AIP s'inscrit en effet dans l'obligation légale de l'article 9 de la loi du 13 juillet 1983 et du Décret n°2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat précisé par la circulaire **TFPF2120291C** relative à l'aide à l'installation des personnels de l'État (AIP).

Les données recueillies relèvent des catégories suivantes :

- Données d'identification, État-civil, Identité : nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance, adresse mail, numéro de téléphone, contrat de bail locatif, N° de dossier
- Vie personnelle : situation familiale
- Vie professionnelle : ministère d'appartenance, cat, date d'entrée dans la fonction publique, type de recrutement, département d'affectation
- Informations d'ordre économique et financier : situation fiscale & N° de référence de l'Avis d'Imposition RIB, IBAN, factures de frais de déménagement et de location d'un bien immobilier
- Données de connexion à la plateforme : login/mot de passe/cookies

En ce qui concerne les formulaires de saisie d'informations affichés sur le Site, les données à caractère personnel dont la communication est obligatoire pour la prise en compte de votre demande sont identifiées par un astérisque « \*Champs obligatoires ».

Le défaut de communication d'une donnée personnelle identifiée comme obligatoire provoquera la non validation du formulaire en question.

Les finalités des traitements que le RT effectue sont les suivantes :

- Instruction des demandes d'aide à l'Installation des Personnels (AIP) ainsi que Traiter les demandes d'information et les réclamations des agents.
- Recueil de statistiques pour le pilotage du dispositif, et le suivi financier et réalisation d'enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires pour renseigner les indicateurs du rapport de performance du Programme 148.

## **Cookies**

Les données à caractère personnel qui sont obtenues automatiquement à l'occasion de votre connexion et navigation sur le Site et/ou par l'intermédiaire de fichiers informatiques stockés sur votre terminal, communément appelés « cookies », sont utilisées conformément aux modalités prévues dans la « Politique de gestion de cookies ».

## **Destinataires des données**

Les données à caractère personnel collectées sur le Site sont réservées à l'usage du RT (bureau de l'action sociale de la DGAFP) et des instructeurs et techniciens de la société TESSI.

## **Durée de conservation**

Les données collectées s'inscrivant dans une obligation légale, la durée d'utilité administrative du Code du Patrimoine préconise la conservation des archives pendant dix ans.

## **Exercice des droits des personnes**

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" et au règlement européen n°2016/679, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à DGAFP - Bureau des Politiques sociales (B9), 139 rue de Bercy, 75 572 Paris cedex 12 ou par message électronique sur :

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/formulaires/ecrire-au-bureau-de-laction-sociale>

Les données personnelles étant récoltées avec l'accord de l'agent sous mandat de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique, en vue de traiter sa demande pour être bénéficiaire de l'« aide à l'installation des personnels de l'Etat » (AIP)

Ces prestations étant rémunérées sur des fonds publics, la réglementation impose de conserver les dossiers pendant une durée d'utilité administrative de 10 ans. La conservation de ces données est conforme aux exigences de sécurité du RGPD. A l'issue de cette période, les dossiers sont éliminés selon les règles de destruction des archives publiques

Si, après avoir contacté notre DPO, vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par courrier postal à la CNIL.